



VILLE DE SOLLIÈS-PONT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAR

SERVICE URBANISME

Solliès-Pont, le - 5 JUIN 2024

ATTESTATION

Objet : Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme

Je soussigné, Docteur André GARRON, maire de la commune de Solliès-Pont, certifie que :

- L'arrêté en date du 7 mai 2024 engageant la modification n°3 du plan local d'urbanisme a été régulièrement affichée en mairie à compter du 10 mai 2024 pour un mois, transmise en Préfecture le 13 mai 2024, et publiée au recueil des actes administratifs le 10/5/2024 ;
- Un avis est paru dans le journal VAR MATIN en date du 18/05/2024 ;

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le maire

Docteur André GARRON

Copie à :

- Archives
- Chrono

